



## ATTENTION

# STATIONNEMENT GÊNANT

Je tiens à vous rappeler que les trottoirs sont réservés pour la circulation des piétons, et non pour le stationnement de véhicules.

Ces trottoirs sont très fréquentés par les enfants se rendant à l'école maternelle et primaire, par les collégiens et lycéens se rendant à l'arrêt de car, ainsi que par les riverains se promenant régulièrement.

Merci de stationner votre véhicule dans votre propriété, afin de permettre le bien-vivre ensemble.

Miserey,

Hervé GILLES

Maire

